



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

emploi et activité

Question écrite n° 103

Texte de la question

M. Dominique Paillé attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement sur les difficultés rencontrées par le secteur du transport routier de marchandises. Parmi les nombreuses revendications exprimées, et qui ont été récemment rappelées - les médias s'en sont fait largement l'écho - celles qui sont prioritaires portent sur le respect d'une concurrence saine et loyale, tant à l'intérieur du territoire national qu'avec les entreprises étrangères. Il lui demande de bien vouloir lui préciser l'action qu'avec le Gouvernement il entend mener pour aider les entreprises du transport routier de marchandises à sortir de la crise dans laquelle elles sont ancrées.

Texte de la réponse

Les entreprises de transport routier de marchandises opèrent dans un secteur où la concurrence extrêmement forte entraîne certains comportements déloyaux. Il est donc essentiel que les pouvoirs publics garantissent aux professionnels, par une application sans faille des dispositifs de contrôle et de sanctions, que l'équité de la concurrence est respectée et que les entreprises qui se placent en marge des règles sociales et de sécurité sont effectivement sanctionnées. Les services de contrôle de l'Etat ont notamment des instructions très fermes pour faire respecter les récentes dispositions législatives interdisant aux professionnels du transport routier de pratiquer des prix trop bas, ne permettant pas de couvrir leurs coûts. En dépit des aléas de la conjoncture, le transport routier a entrepris une démarche de progrès visant à assainir et moderniser le secteur. Le Gouvernement entend accompagner cet effort en garantissant les conditions d'une concurrence loyale, y compris en ce qui concerne les entreprises des autres Etats européens. Le Gouvernement s'emploiera donc activement à obtenir une meilleure application et une meilleure harmonisation des règles sociales et fiscales au niveau communautaire.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Paillé](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103

Rubrique : Transports routiers

Ministère interrogé : équipement et transports

Ministère attributaire : équipement et transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 juin 1997, page 2200

Réponse publiée le : 1er septembre 1997, page 2778